

Par courriel uniquement : [REDACTED]

Montréal, le 17 avril 2020

[REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 5 avril 2020

---

[REDACTED]

Dans le cadre de votre demande d'accès à l'information citée en titre, nous désirons vous informer de notre décision quant à l'accessibilité demandée aux documents suivants :

*« All documents, correspondence, and work logs related to the treatment of an access for information request filed by myself, Jamie Jelinski, on 29 February 2020 ».*

Vous avez déjà reçu toute la documentation qui était adressée à votre attention dans le cadre de votre demande du 29 février 2020, incluant notre décision quant à l'accès aux documents demandés. Par ailleurs, nous vous donnons par les présentes accès aux autres documents du dossier d'accès relatif à votre demande d'accès à l'information du 29 février 2020, joints en annexe aux présentes.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information

[REDACTED]

Sophie Lizé  
p. j. Annexe